

**20
26**

JANVIER

BULLETIN MUNICIPAL

SAINT-FELIX-DE-LUNEL



LE MOT DU MAIRE - 1

LE BUDGET - 2

LA VIE DE LA COMMUNE - 3

LES ASSOS, 2025 EN IMAGES - 9

LA COMCOM À NOS CÔTÉS - 13

PORTRAITS - 18

n° GRATUIT

LE MOT DU MAIRE



« Nous souhaitons que des jeunes amènent du sang neuf et des idées nouvelles pour le bien vivre de tous sur notre territoire. »

En ce début d'année, je vous adresse au nom du conseil municipal tous mes vœux de bonne santé, prospérité et bonheur pour vous et vos proches.

Cette année 2026 commence comme s'est achevée la précédente dans un climat politique et social très dégradé. A l'heure où j'écris ces lignes, le pays est dans une incertitude politique et dans une crise financière dues au tripartisme de l'Assemblée nationale et à une incapacité de nos élus nationaux à trouver un compromis. La dette abyssale de la France et les tâtonnements pour trouver des solutions viables pour tous paralysent les décisions de tous les investisseurs qu'ils soient privés ou publics.

Les coupes drastiques que promet le gouvernement dans les aides aux collectivités locales nous font craindre un fléchissement important des investissements des collectivités locales alors que ceux-ci représentent une importance capitale pour nos entreprises locales.

Nous constatons déjà que nos projets qui bénéficiaient jusque-là d'environ 80% d'aides publiques cumulées se rapprochent aujourd'hui plutôt de 60%, baisse due en majeure partie par la chute des participations de l'état.

A ces inquiétudes nationales s'ajoute la situation internationale qui aboutit à la fragmentation du monde en blocs géopolitiques concurrents, avec la guerre menée par la Russie aux portes de l'Europe, la guerre commerciale voulue par le président Américain et l'hégémonie économique de la Chine. L'Europe, prise en tenaille au milieu de ce tumulte généré par des autocrates de plus en plus décomplexés, a du mal à trouver sa place même si elle constitue le plus grand marché au monde.

Si on ajoute à tout cela les grands enjeux climatiques, la situation n'est pas favorable au moral de nos concitoyens. Reconnaissons quand même que la vie dans nos campagnes nous préserve un peu du bruit et de la fureur et que le bon sens paysan, « le biaïs », comme on dit chez nous, nous permet d'analyser les choses avec sagesse et discernement.

Tout cela n'empêche pas vos élus municipaux d'avancer pour répondre à vos souhaits de vivre mieux si possible sur notre petite commune.

Le projet structurant de ce mandat finissant, la renaturation de « l'îlot Lagarrigue » et l'aménagement de la traversée du village de Lunel devant la boulangerie entre enfin dans sa phase de réalisation. La consultation des entreprises s'est déroulée sur le mois de décembre, celles-ci seront choisies en janvier pour des travaux qui vont s'échelonner sur une bonne partie de l'année 2026.

Le mandat que vous nous avez confié en 2020 touche à sa fin. Cette nouvelle année sera marquée par les élections municipales du 15 mars prochain. La période préélectorale nous impose la neutralité et la factualité dans notre communication. Nous souhaitons simplement que des jeunes amènent du sang neuf et des idées nouvelles pour le bien vivre de tous sur notre territoire.

Je ne voudrais pas finir ce petit mot sans rendre hommage à mon prédécesseur, Zéphirin Quintard, qui nous a quitté depuis peu après avoir lutté contre une cruelle maladie. Zéphirin a passé 25 ans, un quart de siècle et un tiers de sa vie, au service de ses concitoyens. La commune lui en sera à jamais reconnaissante.

Votre maire dévoué.

Le Maire, Guy VISSEQ

CONSEIL MUNICIPAL

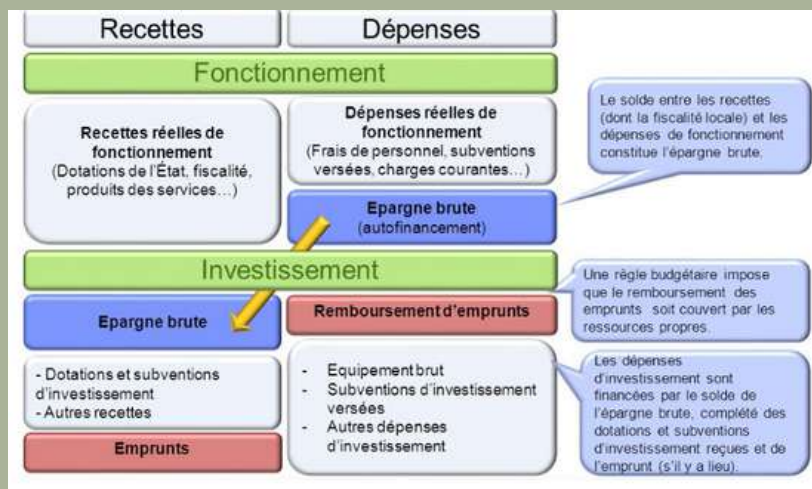
Rappel
de la participation des élus
en commissions communales

- Urbanisme :** G. Visseq, O. Barre, G. Layrac, J. Bony, M. Delagnes
- Affaires scolaires :** G. Visseq, E. Ferrières, B. Fayel, S. Cottard
- Travaux, Voirie, Bâtiments :** G. Visseq, O. Barre, G. Layrac, J. Bony, F. Pons, M. Delagnes
- Finances :** G. Visseq, P. Panissié, M. Delagnes, V. Quintard
- Personnel :** G. Visseq, O. Barre, P. Panissié, V. Quintard
- Information, Presse :** G. Visseq, B. Fayel, V. Quintard
- Appel d'offre :** G. Visseq, O. Barre, G. Layrac, F. Pons, P. Panissié, V. Quintard

LE BUDGET 2025

La commune de Saint-Félix de Lunel gère 3 budgets : pour la commune, pour la station-service, et pour le lotissement de la Croix Vieille.

Pour chaque budget l'équilibre doit être respecté par section, celle du fonctionnement et celle de l'investissement :



En 2025, le budget primitif de la commune (budget voté en début d'année) présentait les chiffres suivants :

Section de fonctionnement : 611 575.12 €

Section d'investissement : 1 301 500.12 €

Le budget primitif de la station-service :

Section de fonctionnement : 596 188.49 €

Section d'investissement : 33 874.82 €

Le budget primitif du Lotissement :

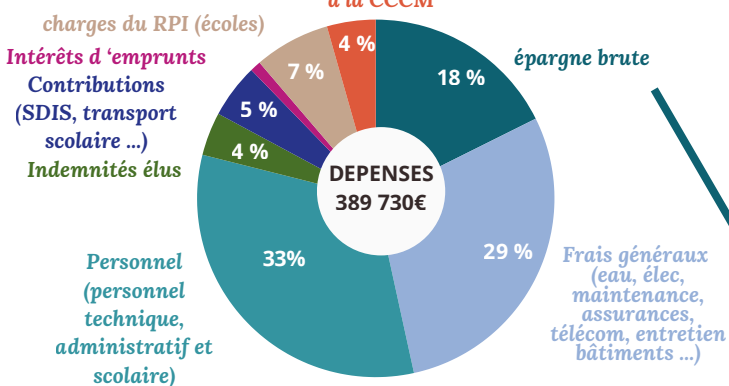
Section de fonctionnement : 87 992.01 €

Section d'investissement : 50 773.45 €

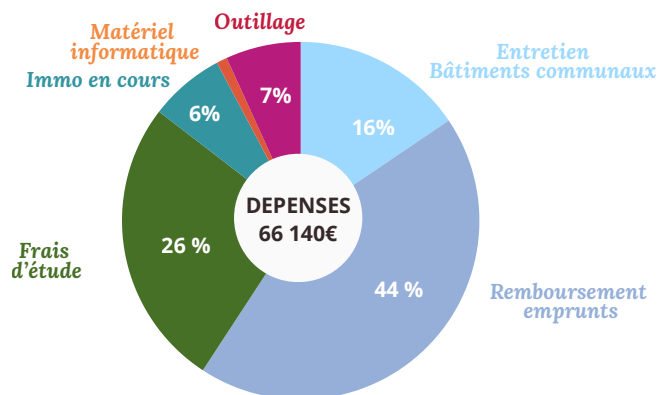
Budget communal réalisé en 2025

FONCTIONNEMENT

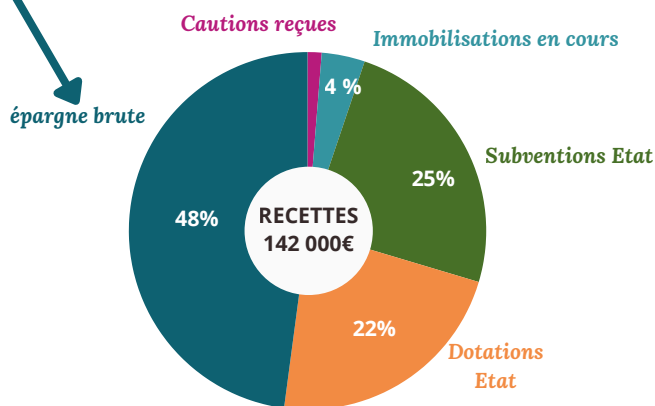
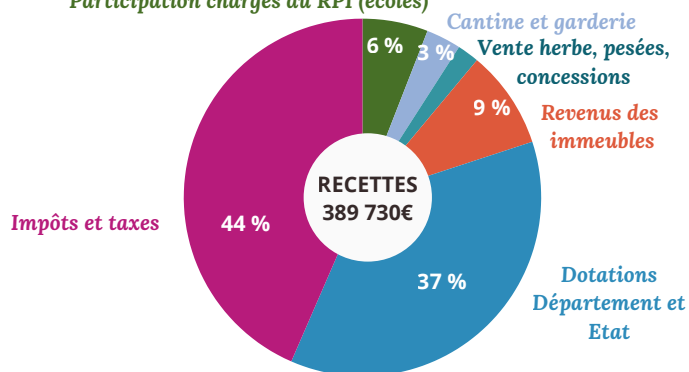
Attribution de compensation à la CCCM



INVESTISSEMENT



Participation charges du RPI (écoles)



LA VIE DE LA COMMUNE

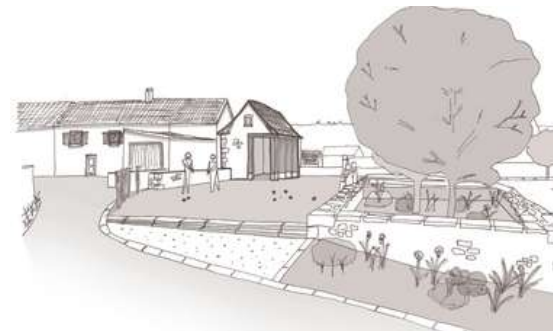
Projet "Ilot Lagarrigue"

L'opération cœur de village de Lunel, communément appelée « Aménagement de l'ilot Lagarrigue », augmentée de la sécurisation de la route départementale en traversée du village à l'endroit des aménagements, entre enfin dans sa phase de réalisation avec la consultation des entreprises lancée en Novembre pour une analyse des offres fin Décembre.

Les divers financements de la part de l'état, la région, le département et la communauté des communes sont pour la majorité actés.

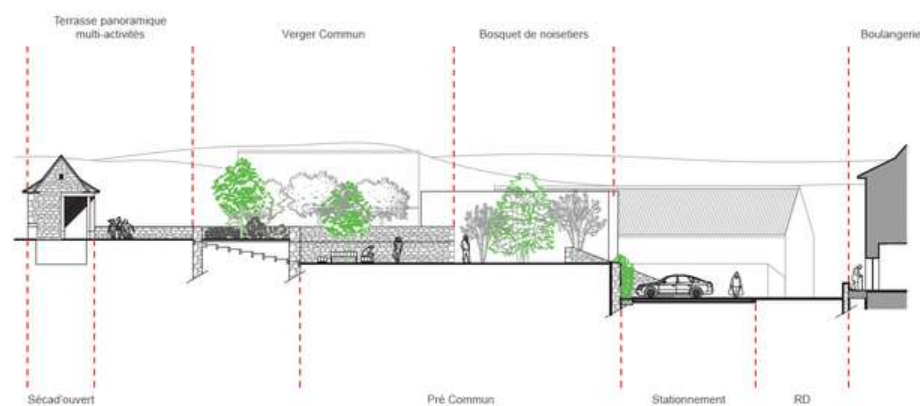
Les travaux devraient débuter en mars pour s'échelonner sur toute l'année 2026.

Ce projet qui nous occupe depuis bientôt trois ans va permettre de créer un espace végétalisé au centre du bourg et offrir un lieu de convivialité devant le seul commerce du village, tout en sécurisant son accès et la facilitation du stationnement des véhicules.



RESSOURCES FINANCIÈRES (PRÉVISIONNELLES) EN € HT

ETAT - Fonds Vert : 79 820 €
 ETAT - DETR : 97 836.25 €
 REGION : 50 000 €
 DEPARTEMENT : 112 250 €
 Communauté de communes
 Conques Marcillac : 50 000 €
 Agence de l'Eau : 40 000 €
 Sieda : 350 €
 Autofinancement de la
 commune : 306 357.95 €



Terrain de quilles

Le quillodrome de Lunel incarne une identité culturelle pour la commune, ainsi elle soutient et encourage le Club de Lunel qui transmet cette tradition devenue une véritable organisation sportive.

Au fil des années le Club de Quilles de Lunel fait désormais partie des clubs les plus importants et les plus titrés de la discipline. Pour rester dans la course et pour répondre aux normes fédérales, le quillodrome, créé en 1977, a connu plusieurs phases de rénovation et cette année 2025 marquera une nouvelle étape ... celle pour notre Club de quilles d'être sélectionné pour accueillir le championnat de France en 2026 !

L'occasion de se pencher plus que jamais sur les conditions d'homologation du terrain pour accueillir de telles rencontres à l'avenir et permettre aux licenciés de jouer dans les meilleures conditions. Ainsi, depuis le 1er novembre 2025, les membres du club ont bénévolement entrepris la construction d'un mur pour le fond du jeu, sur 160m linéaire, unique amélioration et condition d'aménagement pour accueillir le championnat de France.

(Coût total : environ 12 300 euros HT / aide de 10% du Département puis partage des coût entre la commune et le club).



LA VIE DE LA COMMUNE

La station service

Ce service de proximité a connu cette année une fréquentation inégalée à cause de la fermeture malheureuse de la station-service de Sénergues et d'un prix souvent plus attractif du carburant en comparaison des autres stations, et ce jusqu'à Rodez (15% de carburant vendu en plus que l'an passé).

Pour rappel la station ne réalise pas de bénéfice et équilibre ses charges et ses recettes en refacturant 0.08 centime de plus par litre vendu. Tous les mois ce sont 3 à 4 entreprises consultées afin d'avoir les meilleurs prix.

Pour faciliter la comptabilité des professionnels et rendre ce service communal accessible à des personnes ne possédant pas de carte bancaire, la commune propose une carte communale permettant de payer par prélèvement automatique une facture globale mensuelle (prix de la carte : 20€).

Pont bascule

En mai 2025 le pont bascule a été hors service durant un mois, modernisation du système de pesage oblige. L'ancien système était devenu obsolète, l'entreprise ACT Pesage est intervenue rapidement pour ces travaux devenus indispensables (coût de l'investissement : 10 338 euros TTC).

Entretien des cimetières

Risques sanitaires, risques environnementaux, contexte réglementaire ... parce que les collectivités doivent trouver des solutions entre autre pour l'entretien de leurs cimetières, la commune de Saint-Félix-de-Lunel souhaite expérimenter de nouvelles alternatives.

Rappel du contexte réglementaire avec la Loi Labbé : arrêt de l'utilisation des herbicides.

La loi Labbé du 06 février 2014 vise à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national et depuis le 1er janvier 2017 interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques pour l'entretien des espaces verts, promenades et voiries accessibles ou ouvert au public.

Le minéral s'est imposé dans les cimetières dans les années 70, en même temps que le développement des herbicides. L'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires, nocifs pour l'environnement mais efficaces, a rendu compliqué l'entretien de ces espaces minéralisés.

De nombreuses communes ont déjà fait le choix de la végétalisation comme solution alternative aux pesticides et pour alléger leurs contraintes d'entretien, le désherbage mécanique étant peu efficace et très chronophage pour l'unique agent technique de la commune.

Sur notre commune, le cimetière de Lunel est déjà enherbé. Le conseil municipal a engagé des démarches et a contacté des entreprises pour le cimetière de Saint Félix afin d'étudier les différentes solutions et techniques possibles pour alléger la charge d'entretien de cet espace public.



AVANT / APRES
(nettoyage mur derrière église St Félix)

LA VIE DE LA COMMUNE



Le fleurissement des villages

Le 24 mai le conseil municipal a invité la population à participer à la plantation des fleurs achetées par la commune pour embellir le village. Une dizaine de personnes se sont retrouvées autour de certains élus et de Julien notre employé communal dans une ambiance conviviale et sous un grand soleil pour réaliser les plantations.

Une bonne occasion de se rappeler que nous pouvons tous être acteurs de l'embellissement et de l'entretien de notre commune.

(Budget pour le fleurissement des deux bourgs : 400 euros TTC)



Elagage des arbres sur les espaces publics

En octobre puis en novembre l'entreprise "la Forêt des Rutènes" est intervenue pour élaguer les arbres de la place de la mairie et de la place de la Fontaine à Lunel. La haie de résineux à la salle des fêtes de St Félix a été entièrement rasée, et l'arrachement des souches puis la reconstruction du mur de soutènement seront à prévoir dans les mois à venir.

Cette intervention d'élagage n'avait pas été fait depuis très longtemps et a été permise du fait que cette année il n'y a pas eu de réfection de voirie à financer. (Coût de l'élagage : 7 000 euros TTC)

Tri dans les containers des cimetières

Nous rappelons que les conteneurs poubelles situés aux entrées des cimetières ne sont pas dédiés aux ordures ménagères (les sacs jaunes et noirs qui sont gérés par la communauté de communes et doivent être posés dans les bacs jeunes et noirs dédiés).

Les containers des cimetières sont dorénavant gérés par la commune, depuis un an seulement, c'est à dire que c'est agent technique de la commune qui doit désormais vider les containers à la pelle et à la main, amener les déchets verts à Mazières et les autres déchets à la déchèterie. Constatant le mélange des déchets dans les containers, comme vous avez pu le voir, des panneaux expliquant le tri ont été affichés.

Pour rappel et afin de respecter le travail de notre agent technique, il est important de trier :

- les végétaux naturels dans un bac
- les encombrants du cimetière dans l'autre
- et ne plus déposer vos sacs noirs ou jaunes d'ordures ménagères



LA VIE DE LA COMMUNE

Bibliothèque

Depuis le début de l'année 2025 et pour la première fois, la gestion de la bibliothèque est entièrement informatisée ! L'avantage est l'intégration de notre fonds documentaire à un catalogue commun aux 12 autres bibliothèques du réseau de la CCCM. Ainsi chaque abonné reçoit une carte valable sur tout le réseau et a ainsi accès à plus de

20 000 documents en plus de ceux de la bibliothèque du village ! (cf article sur la lecture publique page 16). Un grand merci à Laëtitia Gaubert qui structure et anime ce réseau en collaboration avec les élus et les équipes des bibliothèques.



Depuis 1 an, l'informatisation de la bibliothèque a nécessité de repenser le fonds documentaire. Ce sont donc environ 2000 livres qui ont été "désherbés" pour laisser la place à des livres plus récents et plus diversifiés (comme une nouvelle collection de romans graphiques qui attire de nouveaux lecteurs). Ce fut l'occasion d'organiser une braderie lors de la fête à Lunel le dimanche 27 juillet permettant aux livres de trouver une 2eme maison, à prix libre !

En 2025 la bibliothèque a connu un essor remarquable du nombre de ses abonnés (+65%) venant de la commune mais aussi des communes voisines (St Cyprien, Conques, Sénergues). Le prêt "documents adulte" a aussi fortement augmenté, le prêt "jeunesse" se stabilise malgré la baisse des effectifs de l'école car la fréquentation de la bibliothèque par les enfants venant de l'école de Sénergues se développe.

Mercredi 26 novembre 2025, une après midi "cinéma d'animation & cookies" a été proposée pour un public familial. Les courts métrages d'animation présentés étaient choisis parmi une sélection de la Médiathèque Départementale, des oeuvres primées, drôles, poétiques et éducatives. La petite bibliothèque a vite été inondée de rires, de cris et de discussions animées ; les familles présentes ont été enchantées de cette proposition et l'équipe entend bien la renouveler !

Le samedi 13 décembre l'équipe de la bibliothèque a proposé un atelier décoration de Noël à partir de livres "désherbés", c'est-à-dire trop vieux ou abimé pour avoir encore sa place à la bibliothèque. Un public familial

"Je viens de m'installer au village, j'étais habituée à fréquenter de grosses médiathèques devenues trop éloignées, j'ai donc essayé la bibliothèque municipale. J'ai été éblouie et étonnée par le charme du lieu, la richesse et la diversité des livres proposés, et le dynamisme de l'équipe. J'y vais donc souvent avec mes deux enfants et j'ai même franchi le pas de m'engager bénévole pour la 1ere fois de ma vie!" Cécile (qui a rejoint l'équipe en octobre).



Horaires d'ouverture

samedi 10h- 12h
(accueil scolaires le mardi et vendredi à la pause de midi)

LA VIE DE LA COMMUNE

Nos écoles

Pour l'année scolaire 2025/2026, le RPI Espeyrac, Saint Félix de Lunel et Sénergues compte 31 élèves dont 14 sur l'école de Lunel avec trois niveaux : CE2, CM1 et CM2.

L'enseignement est toujours assuré par Mme Ophélie Canitrot, épaulée quelques heures en matinée par Mme Karine Costes. Mme Françoise Fayel est toujours fidèle au poste pour les garderies et la cantine.

D'année en année, le nombre d'enfants scolarisés sur le RPI est en baisse constante et vu la natalité très faible sur nos trois communes, nous nous faisons de sérieux soucis quant à la pérennité de nos deux écoles, même si l'avenir de nos structures est pour nous une priorité et que nous pensons que nos enfants peuvent avoir une éducation scolaire de grande qualité dans les écoles de cette taille.

En 2025, les enfants ont participé à de nombreuses activités extra-scolaires :

- le 10 avril ils ont visité le centre ECOTRI de Millau, qui clôture une séquence de 6 séances proposées par le SMICTOM Nord Aveyron.
- en mai : Ateliers de cirque, portés et contrepoids autour du thème des arbres avec la Cie les Canardes Boiteuses
- 16 juin : P'tit tour à Vélo organisé par l'USEP sur notre commune, avec une centaine d'enfants d'écoles voisines.
- en juin : semaine complète autour d'un projet cinéma avec l'association Monde et Multitudes de Marcillac. Durant cette semaine les enfants ont pu créer de A à Z un journal télévisé avec toutes les rubriques qui le composent. Remerciement à toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation du film qui a pu être diffusé lors de la soirée de fin d'année sur grand écran.

Guy VISSEQ



Le mot de l'APE (Asso des parents d'élèves)

- Repas choucroute en février
- Quine en mars
- Vente de gâteaux à Sénergues en avril
- Vente de gâteaux à la foire d'Espeyrac en juin
- Vente de gâteaux à Lunel en octobre
- Tombola en novembre

Les parents d'élèves tiennent à remercier l'ensemble des habitants pour leur participation lors de nos animations. Cette solidarité nous aide à offrir le meilleur pour la scolarité de nos enfants, et nous motive pour continuer en 2026 !

(Page Facebook « APE du RPI Espeyrac Saint Félix de Lunel Sénergues)



LA VIE DE LA COMMUNE

Les Ateliers numériques

Dans le cadre du partenariat entre la mairie, la cyber base et le club du 3ème âge "Entre Dazes et Dourdou", des ateliers numériques se sont déroulés entre avril et juillet, les vendredis après-midi dans la salle du conseil à la mairie.



Ces séances de deux heures avaient pour objectif d'aider les 12 participants à mieux comprendre leurs ordinateurs, tablettes et smartphones, encadrés par Aurélie, animatrice à la Cyber base.

"Tous les participants ont exprimé leur satisfaction à l'issue des ateliers. Ils ont particulièrement apprécié la pédagogie et la patience d'Aurélie dont les conseils avisés leur ont permis d'acquérir de bonnes bases et de surmonter leur appréhension face au numérique. Merci à toutes les personnes et structures ayant contribué à la réussite du projet" S. Cottard, présidente de "Entre Dazes et Dourdou"

Numérisation des cimetières

En 2025 la commune a voté l'acquisition d'un outil numérique afin d'avoir une gestion simple et efficace de tous les aspects du cimetière : emplacement des concessions, sépulture, titulaires, ayant-droit, défunts, mouvements de corps, procédures de reprise, travaux ...

La première étape fut une capture d'images aériennes par drone en juin, puis un travail de cartographie des emplacements existants par l'équipe du SMICA. Il reste le plus gros du travail, soit la constitution de dossiers complets pour chaque concession par l'équipe municipale et l'aide précieuse d'Alain Bony et Marie-Claude Vigouroux qui viennent partager leur mémoire et leur connaissance des familles avec la secrétaire de mairie. Toute personne détenant une concession à Lunel ou à Saint-Félix est chaleureusement invitée à se rendre en mairie afin de transmettre les informations dont elle dispose, permettant ainsi de compléter l'historique et les événements à consigner pour chaque dossier.

(coût du logiciel et de la cartographie des cimetières : 1 200 euros)

La SAMPEC honorée par la CCI

Le 06 décembre, la Chambre du Commerce et de l'Industrie de l'Aveyron remettait son « Prix de l'avenir de nos territoires » à une entreprise bien connue chez nous : la Sampec.

Dirigée depuis 1992 par Dominique Fayel avec l'aide de Babeth et depuis quatre ans l'arrivée de Tristan qui va poursuivre l'œuvre de ses parents.

La SAMPEC démontre depuis bientôt trente ans qu'une PME peut croître et prospérer dans nos territoires très ruraux.

Félicitations à cette entreprise et à ses dirigeants qui font honneur à notre commune.



Cérémonie du 11 novembre

Guy Visseq et les conseillers municipaux ont invité les habitants à célébrer le 107ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 aux monuments aux morts.

Un recueillement pour les soldats morts pour la France accompagné de la lecture du message de Madame Catherine VAUTRIN et de Madame Alice RUFO :

Extrait : *" Unis dans cette mémoire, nous rendons visible l'idéal qui nous tient debout, le sens que nous avons donné à notre histoire, le projet collectif que nous poursuivons par-delà les tragédies. « Construire un ordre tel que la liberté, la sécurité et la dignité de chacun y soient garanties », selon les mots du général de Gaulle en 1941. Ce projet porte un nom : la République."*



LES ASSOS, 2025 EN IMAGES

COMITÉ DES FÊTES DE LUNEL



- Fête du village les 27 et 28 juillet
- Participation à la préparation du repas Gratounade le 1er décembre (au profit du Téléthon)

ETRIER DE LUNEL



- 1er mars repas des bénévoles
- repérage des chemins les 20 et 21 avril et une réunion le 26 avril a permis de finaliser la préparation du rallye
- débroussaillage des chemins les 10 et 17 mai et le balisage la semaine avant le rallye
- le rallye équestre "l'Etrier de Lunel" a eu lieu le 1er juin
- Repas de remerciements des bénévoles et propriétaires des terrains autorsiés pour le rallye le 22 novembre.

ASSO CULTURE ET LOISIRS



- Décembre 2024 / janvier 2025 Décorations de Noël sur la commune
- Avril Exposition peinture, sculpture et photos à Lunel
- Mai Chevreau à l'oseille à Lunel
- Juillet Quine et déjeuner tripoux pour la fête de St Félix
- Participation au marché gourmand pour la fête de Lunel
- Novembre Cinéma à Lunel
- Décembre et janvier 2026 Décorations de Noël sur la commune



- Tous le 1er dimanche de chaque mois Randonnée
- Tous les lundis après midi Gym douce
- Tous les vendredis Danse pour les enfants

CONTACT du Comité des fêtes de Lunel : *Charlène PANISSIE*
CONTACT de l'Etrier de Lunel : *Stéphanie BARRE*
CONTACT de l'ACCA Chasse de St Félix de Lunel : *Paul QUINTARD*

LES ASSOS, 2025 EN IMAGES

ENTRE DAZES ET DOURDOU



- Samedi 11 janvier, Assemblée Générale à St Félix de Lunel et Galette des rois - animation
- Dimanche 2 mars, Quine à Lunel

- Mardi 8 avril repas CHEVREAU au NAYRAC précédé d'une visite de la chambre des lumières à St CYPRIEN
- Mardi 13 mai, Sortie MARTEL "La Ville aux 7 Tours"
- Jeudi 19 juin sortie A BOUZIES et ST CIRQ LAPOPIE
- Jeudi 28 août, Visite de la fromagerie à LAGUIOLE - déjeuner au Buron du COUDREC - temps libre à LAGUIOLE
- du 3 au 6 septembre, 4 jours - PUY DU FOU - Marais Poitevin - visite de La ROCHELLE
- Mardi 4 novembre, visite le matin au musée "un Œil sur le passé" - repas Stockfish "La Pastorale" à MALEVILLE
- Vendredi 12 décembre, 12 H repas de NOEL (traiteur, Espace des Cultures Locales à Lunel) Messe à 11 h à LUNEL



- Tous les jeudis d'Octobre à Avril, l'Association propose des après-midi ludiques (belote, tarot) à la petite salle des fêtes de St FELIX.
- en 2025, d'avril à juillet, l'association a accueilli "les ateliers numériques", en partenariat avec la cyber base et la commune (cf article page 8)

LES ASSOS, 2025 EN IMAGES

LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

En 2025, le samedi 12 avril, la société de chasse a organisé un repas de sanglier à la broche. Pour 2026, le sanglier à la broche sera de nouveau proposé (la date sera communiquée ultérieurement).

Un grand merci à nos piégeurs et gardes chasse pour leur travail de régulation des nuisibles.

Leurs contacts :

GABEN Jean-Louis 09 62 23 32 48 et JOULIA Bruno 06 81 98 98 06



COMITÉ D'ANIMATION DE ST FÉLIX



- Fête votive avec la soirée apéro-concert le samedi 12 juillet et le repas choux farcis le dimanche 13 juillet
- Concours de belote le vendredi 24 octobre avec repas casse croûte ou soupe au fromages
- Dimanche 7 décembre : traditionnel repas "Gratounade" au profit du Téléthon



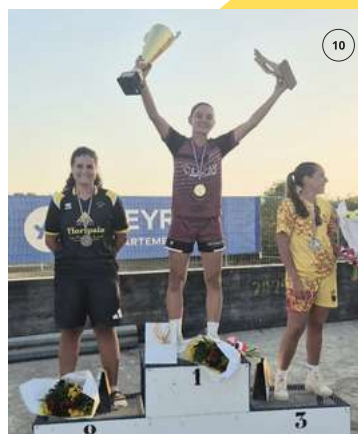
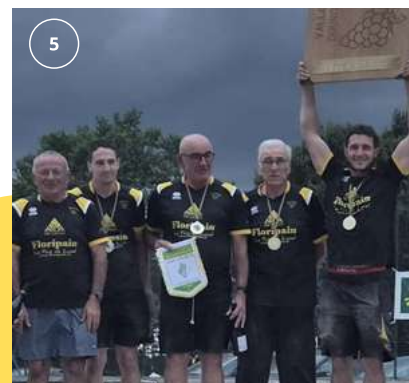
LES ASSOS, 2025 EN IMAGES

CLUB DE QUILLES

- 18 janvier : Quine à Lunel
- 8 mars : Coupe du club / 3 parties au quillodrome de Campuac puis repas à la salle des fêtes de Lunel
- 13 avril : Début du championna (1 Equipe en Excellence / 2 Equipes en Honneu / 1 Equipe en Promotion / 1 Equipe en Essor / 5 Equipes en Séries / 2 Equipes en Féminine / 2 Féminines Ado / 1 Equipe en Benjamin / 1 Equipe en Benjamine / 1 Equipe en Poussine / 1 Equipe en Poussin / 1 benjamine / 1 poussin / 1 poussine)
- 27 avril : Manche district à Lunel
- 8 juin : Coupe d'Occitanie
 - 3^{ème} place de l'équipe Bony (Honneur) (1)
 - 3^{ème} place de l'équipe Volte pour la coupe CSR (2)
- 21 juin : Challenge du département Ecoles de quilles par équipe
 - 2^{ème} place, Equipe Barre (3)
- 11 juillet : Coupe de l'Aveyron : 3^{ème} en Honneur, Equipe Fayel (4)
- 12 juillet : Finale district : 1^{er} en première série, Equipe Volte (5)
 - 3^{ème} en deuxième série, Equipe Picou (6)
- 14 juillet : Finale individuel Aveyron jeunes, féminines et vétérans (Organisé à Lunel / 2^{ème} en vétéran, Layrac Didier (7)
- 27 juillet : Individuel district / 3^{ème} en JA Espinasse Théo, 1^{er} en Super Vétéran Vidal Norbert, 1^{er} en Vétéran Cros Serge (8)
- 3 août : Championnat de France par équipes / 2^{ème} en Honneur Equipe Bony et 2^{ème} en Benjamin Equipe Barre (9)
- 10 août : Championnat de France individuel / 2^{ème} en Ado 18, Couffignal Manon (10)
- / 3^{ème} en Vétéran, Layrac Didier (11)



- 14 novembre 2025 :
Assemblée générale du SQL
Reconduction du bureau :
Co-Présidents : Layrac Clément et
Fayel Tristan, Co-Secrétaires :
Fayel Alicia et Sanhes Marjolaine,
Trésorier : Crunelle François,
Trésorier adjoint : Layrac Guy.



LA COMCOM À NOS CÔTÉS

Saison culturelle 25-26 !

La Communauté de Communes Conques-Marcillac vous invite à découvrir le programme de la Saison Culturelle 2025-2026 : une vingtaine de rendez-vous artistiques déployés sur l'ensemble du territoire, autant de prétextes pour explorer avec curiosité le monde et nos imaginaires.

De la danse sur le marché de Marcillac, du théâtre à la ferme de St. Cyprien, de la musique à l'abbatiale de Conques et dans les communaux du Grand-Mas, du cirque au pied des falaises à Salles-la-Source... 3 festivals et une journée littérature jeunesse : cette programmation éclectique s'appuie sur la force des associations et acteurs culturels du territoire et bénéficie du soutien de la DRAC Occitanie et du Département de l'Aveyron.

Dans ce cadre, la commune de Saint-Félix de Lunel accueillera la projection d'un film documentaire en présence du réalisateur le dimanche 25 janvier à 16h à la salle des fêtes de St Félix.

SUIVEZ LA PROG!

Le programme peut être consulté en ligne :

cc-conques-marcillac.fr

Infos : 05.65.71.86.20



Côté lecture publique

La Communauté de Communes est engagée depuis 2022 dans la mise en réseau des bibliothèques et est soutenue par l'Etat (DRAC Occitanie) et le Département de l'Aveyron.

En 2025, après 3 ans d'échanges entre les différents partenaires, de mise à niveau des équipements, d'acquisitions de matériels, le territoire franchit une nouvelle étape en mettant en place une carte de lecteur unique!

Ainsi, à compter du 15 septembre 2025, votre carte d'abonnement est valable dans l'ensemble des 13 bibliothèques !

Accédez gratuitement à plus de 20 000 documents communaux et départementaux (livres, gros caractères, collections dys, albums, BD, mangas, jeux de société...) et à des milliers de ressources numériques proposées par la Médiathèque départementale de l'Aveyron en ligne (films, livres numériques, musique, autoformation, presse, mangas...)

Enfin, côté action culturelle, les bibliothèques du réseau préparent une journée festive dédiée à la littérature jeunesse : « 1,2,3 ...Volez ! », le 11 avril 2026 au Manoir de Valady. Au programme rencontres avec trois autrices, ateliers, film, conférence...



© Samuel Dijkstra

En 2025

le 16 mai,
Spectacle de la Cie
Les Canardes Boiteuses
dans le parc de Lunel
et restitution d'ateliers de
cirque avec les enfants de
l'école de Lunel



LA COMCOM À NOS CÔTÉS

Urbanisme, PLUI

Quasiment 6 ans après sa prescription par le conseil communautaire, le premier PLUi de la Communauté de Communes a été approuvé lors de la séance du 4 février 2025.

Passées les modalités de publicité nécessaire, il est opposable depuis le 20 février 2025!

Le PLUi se substitue à l'ensemble des anciens documents qui réglementaient le droit des sols à l'échelle de chaque commune (PLU, cartes communales et RNU).



Le PLUI est consultable en ligne, depuis le site de la communauté de communes qui vous guide sur le Géoportail de l'urbanisme : <https://cc-conques-marcillac.fr/le-plui/>

Nouveautés : le permis de démolir

Le permis de démolir est un outil de protection du patrimoine et permet d'assurer un suivi de l'évolution du bâti. Dans cet optique, la Communauté de Communes Conques- Marcillac en accord avec les 12 communes du territoire a inscrit dans le règlement écrit de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal l'obligation de recourir à un permis de démolir pour toutes démolitions envisagées dans la zone Ua.

Le 6 novembre 2025 la commune de St-Félix-de-Lunel vote l'instauration du permis de démolir.

La volonté d'instaurer le permis de démolir en zone Ua vise à protéger les cœurs historiques des villages du territoire. En effet, il permet à la commune de protéger les constructions ou les ensembles bâtis présentant un intérêt architectural, esthétique, historique, environnemental ou culturel alors que ces derniers n'auraient pas été définis au titre des cas recensés par le législateur ou la Communauté des Communes. Il s'agit pour la Commune de conserver sa faculté d'appréciation sur l'opportunité de démolir des constructions ou de les conserver.

Les nouveaux Cerfa (applicables depuis le 1er janvier 2025)

Pour la Déclaration Préalable de travaux (création de nouveaux formulaires) :

- Cerfa : n°16702 pour les déclarations préalables portant sur un projet de construction.
- Cerfa n° 16703 pour les déclarations préalables portant sur un projet d'aménagement ou division foncière.

Pour les Permis : Changement et mise à jour des formulaires

- Cerfa n° 16297*03 Permis d'Aménager (qui est maintenant un formulaire spécifique et non plus cumulé au permis de construire)
- Cerfa n° 13406*15 Permis de Construire Maisons Individuelles et ses annexes (délai de droit commun 2 mois)
- Cerfa n° 13409 * 15 Permis de Construire (tout autre projet que des constructions liées à une maison individuelle. (Attention le délai de droit commun est de 3 mois)
- Cerfa n°13405*13 Permis de Démolir

Certificat d'Urbanisme : Cerfa n°13410*12

Pour les Modification et Transfert :

- Cerfa n°16700 : pour les demandes de modification d'une non-opposition à déclaration préalable ou d'un permis
- Cerfa n°16701 : pour les demandes de transfert d'une non-opposition à déclaration préalable ou d'un permis



DEMANDES D'URBANISME

**ECONOMISEZ
DU TEMPS ET DU PAPIER !**

déposez vos demandes de manière
dématérialisée grâce à la plateforme :

<https://gnau.rodezagglo.fr/>

L'évolution du contenu de notre poubelle noire !

distribution des sacs jaunes le sam 1er fevrier au matin dans les 2 salles des fêtes

Entre 2019 et 2024, la poubelle noire d'un habitant de la Communauté de Communes Conques-Marcillac a été réduite de 50 kg, soit une baisse de 25 %. Avec un ratio de 155 kg/hab/an, la comcom reste en dessous des moyennes nationale (246 kg/hab/an en 2021), régionale (245 kg/hab/an en 2023) et aveyronnaise (190 kg/hab/an en 2024).

Ces résultats prometteurs soulignent l'importance de poursuivre les actions pour optimiser la réduction et mettent en exergue les axes sur lesquels il convient de progresser.

En réalité, nos déchets résiduels ne représentent que 29% du contenu de nos poubelles noires. Quand on sait qu'en 2024, le coût de la collecte et du traitement de nos poubelles noires étaient de 402 € TTC/Tonne, les volumes de déchets qui ne devraient pas se trouver dans la poubelle noire questionnent.

En effet, des gestes simples permettent de réduire le poids de nos poubelles noires :

- Le gaspillage alimentaire peut être réduit en mettant en place de nouvelles pratiques de consommation ;
- Les déchets organiques peuvent être compostés au fond du jardin ! Vous n'avez pas encore de composteur ? Sachez que la Communauté de Communes vous en met un à disposition sur demande pour la somme de 20 €.

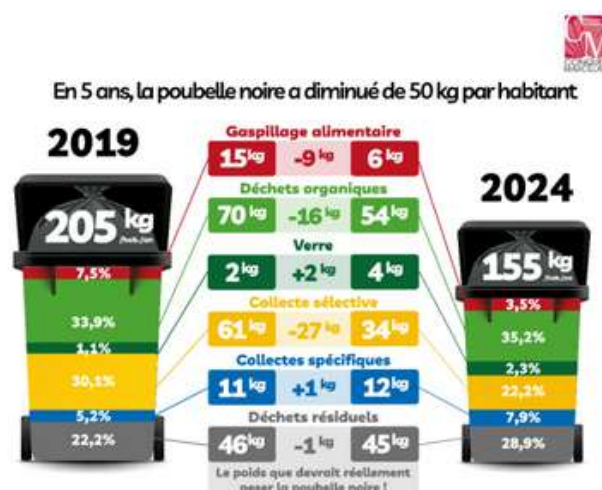
En plus de faire une bonne action pour réduire le poids de votre poubelle noire, vous obtiendrez un engrais fait maison pour votre potager ou vos plantes ;

-Le verre n'est en réalité pas un déchet, car il est réutilisable à l'infini... Déposé dans les pas moins de 90 colonnes à verre du territoire, il est ensuite fondu pour se retransformer en contenant à la verrerie ouvrière d'Albi !

-La collecte sélective : tous les emballages vont dans le sac jaune mais il est possible également de prendre de nouvelles habitudes en boycottant les produits suremballés par exemple ;

-Les collectes spécifiques correspondent à des flux qui sont à amener en déchèteries tels que par exemple les piles, les petits appareils électroniques, ... Il est quand même dommage de payer une éco contribution prévue pour couvrir la collecte et le recyclage de ces équipements via des filières spécifiques et de ne pas les apporter en déchèterie lorsqu'ils sont usés...

Les résultats sont plutôt bons sur notre territoire mais la marge de progression est encore haute, nous avons tous un rôle à jouer dans la réduction de nos déchets.



Déchèterie de Marcillac

Route de Malviès, direction Espalion.
 Contact : 05 65 71 72 01.
 Du lundi au vendredi : 14h - 18h30.
 Le samedi : de 10h à 12h et de 14h à 18h30

Déchèterie de St-Cyprien

Route de Conques.
 Contact : 06 87 89 45 35.
 Lundi, mercredi, samedi : 13h30-17h30.
 Horaires estivaux (de Juin à Août) : 9h-13h



Déchèterie MOBILE
 se déplace près de
CHEZ VOUS
 A St Félix de Lunel
 Espace de Mazières

Proposé par la CCCM en partenariat avec le SMICTOM Nord Aveyron les derniers samedis de chaque mois "impair"



Gratuit pour les particuliers, interdit aux professionnels. Déchets accueillis : encombrants, bois, ferraille, équipements électriques et électroniques, cartons.

LA COMCOM À NOS CÔTÉS LA MAISON DU TERRITOIRE

France services Conques-Marcillac

La Communauté de Communes est labellisée France services par l'Etat, établissant ainsi un partenariat avec 9 opérateurs nationaux pour l'accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives.

Les missions des agents de la Communauté de Communes en charge de l'accueil France services sont :

- d'apporter au public des réponses de premier niveau pour les neuf opérateurs nationaux inscrits dans la démarche, à savoir : La Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail, la Mutuelle Sociale Agricole, les Finances Publiques, le Ministère de de la Justice, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés pour le Ministère de l'intérieur, Pôle Emploi, et la Poste ;

- de travailler en liens étroits avec les Mairies du territoire, les assistantes sociales du Conseil Départemental et de la MSA, mais aussi avec les structures partenariales locales telles que l'Espace Emploi Formation, Le Point Information Seniors ainsi que la Cyber base, toujours dans le but d'amener des réponses aux problématiques que peut rencontrer la population ;

- de lutter contre la fracture numérique en accompagnant les habitants dans leurs démarches administratives notamment dématérialisées par un suivi individualisé, en mettant à disposition gratuitement les outils numériques nécessaires, en proposant des formations au numérique.

L'action France services de la Communautés de Communes se retrouve aussi dans les communes du territoire auprès des secrétaires de Mairie qui peuvent aussi amener un premier niveau d'information.

Exemples de démarches : cartes grise, permis de conduire, déclarations de revenus, aides au logement, dossiers retraites...

Renseignements et Informations

France Services, la Maison du Territoire

28 av Gustave Bessière 12330 Marcillac Vallon

05.65.71.34.36 / franceservices@cc-conques-marcillac.fr

Horaires d'ouvertures au public : Les lundis de 13h30 à 17h30 et du mardi au vendredi 9h-12h30 et de 13h30- 17h30

Permanences hebdomadaires France Services à la Mairie de St Cyprien les jeudis de 9h à 12h

autres services DE LA MAISON DU TERRITOIRE



Différents services sont là pour vous aider : la Cyber-Base, l'Espace Emploi Formation, le Point Info Seniors, l'assistante sociale, un service de conciliation de justice, un service de transport et prise de rdv pour le dépistage du sein ...

28 Avenue Gustave Bessière 12330
MARCILLAC VALLON

FOCUS VIE SOCIALE

LA MUTUELLE COMMUNALE

“Offrir aux habitants d’une même commune la possibilité de bénéficier d’une couverture santé adaptée leurs besoins, à des coûts plus intéressants qu’à titre individuel “

Depuis 2024, en commission « vie sociale » à la communauté de communes Conques-Marcillac, un groupe d’élus et de techniciens a travaillé sur la possibilité de proposer à tous les habitants de la CCCM une mutuelle santé accessible à tous et proposant des contrats plus avantageux que les contrats individuels. C’est ce que l’on appelle une mutuelle communale ou mutuelle de village, phénomène qui connaît un essor en France depuis 12 ans.

À l’issue d’une large consultation, c’est le Refuge Mutualiste Aveyronnais qui a été choisi, pour son éthique, sa proximité et ses tarifs. Cette mutuelle existe depuis 1952 ; son unique mission aujourd’hui est la protection complémentaire santé, et ses deux sièges sont à Rodez et à Millau.

La protection complémentaire santé que propose cette mutuelle est ouverte à tous, sans questionnaire médical et sans limite d’âge. Elle est proposée aux particuliers, aux travailleurs salariés ou non salariés, aux entreprises, aux agents territoriaux, aux retraités, aux demandeurs d’emploi, aux étudiants.

Le concept du Refuge Mutualiste Aveyronnais est celui d’une complémentaire santé indépendante, à but non lucratif, qui entend s’inscrire dans le paysage aveyronnais « comme une véritable mutuelle proposant à chacun des cotisations et des remboursements librement choisis ». À cet égard, Jean-Marie Boissière, président du Refuge Mutualiste Aveyronnais, met volontiers l’accent sur la dimension humaine de cette mutuelle communale, qui vise à améliorer l’accès aux soins.

En novembre 2025, la commune de Saint-Félix-de-Lunel a choisi de s’associer à cette démarche en signant un partenariat avec le Refuge Mutualiste Aveyronnais. Cette collaboration permettra l’organisation de réunions publiques et de permanences afin de faciliter l’accès à l’information et d’accompagner au mieux les administrés dans leurs démarches.



**Le Refuge
Mutualiste
Aveyronnais**

Réunion publique

DATE ?

Lieu ?

PORTRAITS

Agents communaux, départ à la retraite et nouvelle embauche !

Si notre secrétaire générale, Lucie Capdeville est toujours à votre service à la mairie avec les qualités d'accueil et les compétences que nous lui connaissons, si Françoise Fayel est toujours de service à l'école pour la garderie et la cantine, si Karine Costes est encore présente quelques heures trois jours par semaine pour seconder notre institutrice, Alain Bony a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée au mois de mai 2025.

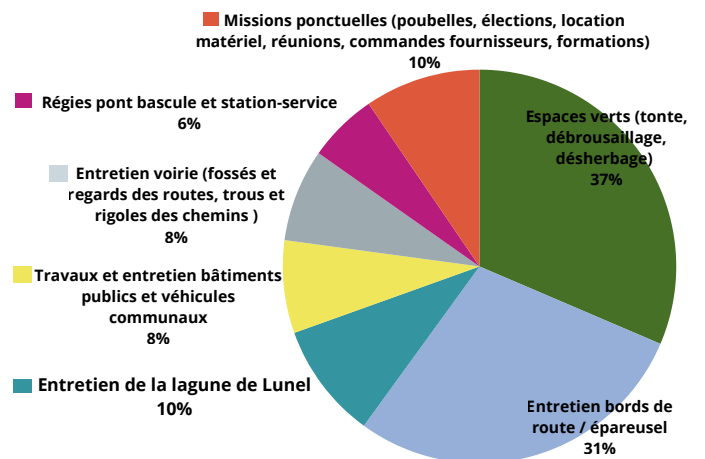
Alain, agent polyvalent chargé de l'entretien des routes, des bâtiments communaux et des cimetières, pour ne citer que cela tant est longue la liste des tâches lui incombant, a fait preuve pendant vingt ans de professionnalisme, de sérieux, de compétences, d'autonomie et de diplomatie.

Depuis le mois de mars 2025, Julien Réthoré a pris la relève. Après 1 mois et demi auprès d'Alain pour se familiariser à la géographie communale et différents aspects de ce métier qu'il ne connaissait pas, Julien succède à Alain avec efficacité. Nous lui souhaitons bon vent auprès de la population de notre territoire.

Pour remercier Alain de ses 20 ans passés au service de notre commune, nous lui remettons la médaille d'argent régionale, départementale et communale lors des prochains vœux de la municipalité le 17 janvier 2026 !

Dans notre commune le service technique repose sur une seule personne à temps complet, la polyvalence qui lui est demandée est très importante. Ainsi le graphique ci-contre présente les principales missions de l'agent technique et le temps qu'il y consacre chaque année.

Les aménagements de la commune et l'évolution de la réglementation ajoutent petit à petit toujours plus de travail pour l'agent technique. Ainsi il sera toujours bienvenu que les habitants puissent participer ou initier des actions qui servent l'intérêt général, en toute convivialité et dans un esprit d'entraide, comme le fleurissement du bourg de St Félix cette année au mois de mai !



Répartition des travaux des services techniques sur une année

Journée d'embauche
de Julien Rhétoré
le 3 mars 2025

de gauche à droite :
Valérie QUINTARD
Alain BONY
Julien RETHORE
Guy VISSEQ



Pot de départ
d'Alain BONY
le 18 avril 2025

de gauche à droite :
Alain BONY
Guy VISSEQ
Myriam BONY





Pour les communes de moins de 1000 habitants, un mode de scrutin qui change !

Les prochaines élections municipales marquent un tournant pour la vie locale : nouvelles règles électorales, encadrement renforcé de la communication, et réforme historique du scrutin dans les communes rurales. Ainsi la [loi du 21 mai 2025](#) modifie le mode de scrutin dans les communes de moins de 1 000 habitants, l'alignant aux communes de 1 000 habitants et plus.

- Fin du scrutin plurinominal à panachage
- Passage à un scrutin proportionnel de liste à deux tours, avec :
 - Listes complètes (11 candidats pour notre commune).
 - Obligation de parité stricte (alternance femme-homme).

Attention : Avec la suppression du panachage ✗ Seront nuls :

- Bulletins modifiés (ratures, ajouts, noms étrangers à la liste, mentions manuscrites).
- Bulletins avec changement de l'ordre des candidats.

les dates à retenir

- Inscription sur les listes électorales possible jusqu'au 6 février 2026
- Inscription des candidats aux élections jusqu'au 26 février 18h
- 1er tour des élections : 15 mars 2026 (2eme tour si nécessaire le 22 mars 2026)
- Installation du nouveau conseil et élection du maire autour du 20-22 mars 2026

LA MAIRIE VOUS ACCUEILLE

**DU LUNDI AU VENDREDI
8H30-12H30**

05 65 44 61 52 / mairie@saint-felix-de-lunel.fr

**Saint-Felix-de-Lunel
(AVEYRON)**

